Alexandre Alves

Membre du CSE de Bioénergie du Sud-Ouest

Rocade Sud d’Arance LOCA 64

Plateforme Induslacq A l’attention de David Pommé

Pôle Economique 2-201 3, Route de Pau

Porte d’Abidos 64150 MOURENX

64300 ARANCE

Objet : Mise en place d’un partenariat entre Loca 64 et le CSE de BSO.

Arance, le 12 décembre 2018

Monsieur Pommé,

Pour donner suite à notre rencontre concernant la mise en place d’un partenariat entre votre entreprise (Loca 64) et le comité social d’entreprise (CSE) de Bioénergie du Sud-Ouest, je vous envoie ce courrier qui nous permettra d’entériner les accords passés oralement :

Il a été établi que les salariés de Bioénergie du Sud-Ouest pourront bénéficier à titre personnel des tarifs appliqués à l’entreprise Bioénergie du Sud-Ouest.

Cette remise sur les locations ne pourra bénéficier qu’aux salariés de Bioénergie du Sud-Ouest et aucun tiers ne pourra se présenter en son nom que ce soit pour le retrait ou pour le retour du matériel.

Lors de la location, Loca 64 vérifiera l’identité du salarié de Bioénergie du Sud-Ouest qui présentera son badge de la plateforme (la photo du salarié est présente sur le badge). Le salarié devra également présenter son permis de conduire pour la location d’un véhicule ou une pièce d’identité pour la location de matériel.

Le salarié de Bioénergie du Sud-Ouest sera soumis aux mêmes conditions générales (présentes sur le contrat) que tout autre client.

La responsabilité de Bioénergie du Sud-Ouest et/ou du comité social d’entreprise (CSE) de Bioénergie du Sud-Ouest n’est pas engagée quelque soit le litige entre le salarié de Bioénergie du Sud-Ouest et Loca 64. Le salarié reste le seul responsable (casse, contravention, etc.)

Le salarié de Bioénergie du Sud-Ouest s’engage à respecter la confidentialité du devis et/ou du contrat en ne le divulguant pas.

L’accord court sur une durée indéterminée. Le présent accord pourra être révisé à tout moment, à la demande de l'une des Parties. Toute révision devra donner lieu à un avenant signé par chacune des parties.

Vous remerciant pour ces conditions accordées à nos salariés, le CSE de Bioénergie du Sud-Ouest et moi-même, vous prions de croire en l’expression de nos salutations distinguées.

Alexandre Alves (membre titulaire du CSE de BSO)